



Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **LUNDI 18 JANVIER 2016**

Est nommée secrétaire de séance : Mr Stéphane PAILLEAU

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

Le Conseil Municipal,

- Valide les critères d'évaluations pour les entretiens professionnels du personnel.
- Autorise le reversement du fond d'amorçage au S.I.R.P. reçu sur le budget communal, au titre de l'aide de l'Etat pour les nouveaux rythmes scolaires.
- Sollicite des justificatifs de la Communauté de Communes pour percevoir le solde du fonds de péréquation 2015 qui sera reversé pour moitié à la Communauté de Communes.
- Sollicite le fonds de péréquation sur les investissements 2016.
- Valide la dissolution du C.C.A.S. à condition que les crédits soient reportées sur le budget communal et restent disponibles pour l'action sociale.
- Autorise les ouvertures budgétaires des budgets de la commune, de l'eau et de l'assainissement afin de pouvoir mandater des dépenses en investissement dans l'attente du vote des budgets, à hauteur du quart des crédits ouverts à ces dits budgets en 2015.
- Autorise l'Adjointe à signer une convention avec le SISTEL pour les visites médicales obligatoires du personnel. La MSA ayant cessé son contrat au 31 décembre 2015, pour difficulté de recrutement des médecins.
- Suite à la demande de la Communauté de Communes, valide de nouveaux transferts de charges entre la Communauté de Communes et les communes de Bonneval, St Maur-sur-le-Loir et Flacey.
- Est informé :
 - De l'avancement des travaux de la piscine à Bonneval
 - Du chiffrage demandé à la Subdivision du Dunois pour la réfection du Chemin de la Chapelle à Bronville ainsi que de la ruelle attenante (reliant le chemin de la Chapelle et la rue de Montgouverne).
 - Du questionnaire concernant les volets environnementaux, économique et touristique de la commune remis au Syndicat du Pays Dunois dans le cadre de l'élaboration du S.C.O.T.. Celui-ci se superposera à notre carte communale.
 - Présentation des études réalisées par la subdivision du Dunois pour limiter la vitesse à Plancheville dont une a été refusée par le service S.E.R. de Nogent le Rotrou.
 - Tours de garde des élections complémentaires.
 - Les travaux de maçonnerie de la bibliothèque (rampe d'accès) qui ne seront pas effectués par l'entreprise retenue qui s'est désistée.

L'Adjointe,
Valérie ARNOULT.